



## Supplément de prix pour un voyage

Par **patounet31**, le **29/12/2007** à **18:50**

Bonjour,  
A notre retour de voyage organisé nous avons eu la surprise de recevoir une facture à payer pour un surplus de taxe carburant. La totalité du voyage était payée depuis plus d'un mois avant le départ. Le voyageur a acheté les billets d'avion quelques jours seulement avant le départ. N'aurait il pas du les acheter lorsque la totalité du voyage était réglée? Nous n'avons d'ailleurs jamais reçu la facture acquittée alors que les prélèvements étaient effectués.  
Merci de votre réponse.  
Cordialement,  
BONNE ANNEE  
Maryse Desclaux

Par **izzy**, le **31/12/2007** à **19:11**

Bonjour,  
Une agence de voyages ou un tour opérateur peut vous réclamer des éventuelles hausses taxes et carburant jusqu'à 30 jours avant la date de départ de votre voyage. Passé ce délai c'est trop tard.  
Cdt